



Pardies - Infos

MAIRIE DE PARDIES 7 rue Henri IV -05.59.60.16.71. – mairie.pardies@wanadoo.fr

MARS 2015



ENQUETE PUBLIQUE PLAN LOCAL D'URBANISME

Extrait de l'arrêté municipal du 19 mars 2015

Le Maire de la commune de PARDIES a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Plan local d'urbanisme arrêté par le Conseil municipal.

L'enquête se déroulera à la mairie de PARDIES du vendredi 10 avril 2015 au lundi 11 mai 2015 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture soit du lundi au vendredi de neuf heures trente à douze heures et de quatorze heures quinze à dix-huit heures.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de Pardies:

- | | |
|--------------------------|----------------|
| ▪ vendredi 10 avril 2015 | de 9 h à 12 h |
| ▪ mercredi 22 avril 2015 | de 15 h à 18 h |
| ▪ lundi 4 mai 2015 | de 15 h à 18 h |
| ▪ lundi 11 mai 2015 | de 15 h à 18 h |

Le dossier du Plan local d'urbanisme pourra être consulté sur les sites internet aux adresses suivantes: www.pardies.fr ou www.cc-lacqorthes.fr



UN PEU DE CIVISME

Chiens propres + maîtres propres = ville propre

Une équation à retenir! Le chien est sans doute le meilleur ami de l'homme, mais ses déjections laissées sur la voie publique n'en sont pas la preuve la plus charmante.

Pour lutter contre la présence des déjections canines dont nous constatons la recrudescence, qui sont source de saleté, de mauvaises odeurs et de danger de glissade dans les rues, nous demandons à tous les propriétaires de chiens de faire preuve d'un minimum de civisme.

RAPPEL: article R.632-1 du nouveau Code pénal

Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 2^{ème} classe (35 €) le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.



AGENCE POSTALE COMMUNALE DE PARDIES

Ouverture au public jeudi 2 avril à 9 heures

Tel: 05 59 02 97 82